

# **ENQUETE PUBLIQUE**

## **Communauté de communes Cœur de Caux** **Travaux de lutte contre les inondations à Yébleron**

Le projet de réalisation de travaux de lutte contre les inondations sur le territoire de la commune de Yébleron, porté par la communauté de communes Cœur de Caux, est soumis à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête parcellaire conjointe.

Les enquêtes se déroulent à la mairie de Yébleron du vendredi 20 mai 2016 au vendredi 17 juin 2016, soit pour une durée de 29 jours consécutifs sous la conduite de M. Alban Bourcier, commissaire enquêteur titulaire (M. André Chevin suppléant).

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers sont déposés à la mairie de Yébleron où le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

### Observations du public

Enquête d'utilité publique : les observations peuvent être consignées par toute personne intéressée directement sur le registre d'enquête ouvert à la mairie ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie (76640 Yébleron). Toutes les observations écrites sont annexées au registre d'enquête.

Enquête parcellaire : les observations sur les limites des biens à exproprier peuvent être consignées par les intéressés sur le registre ouvert à la mairie de Yébleron, être adressées par correspondance au maire qui les joint au registre ou au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Les observations sont en outre reçues par le commissaire enquêteur à la mairie de Yébleron aux jours et heures suivants :

- vendredi 20 mai 2016 de 9 heures à 12 heures
- mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 de 10 heures à 12 heures
- vendredi 17 juin 2016 de 15 heures à 18 heures

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête pour rendre son avis au titre de chacune des enquêtes.